

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 66 (1995)

Heft: 1

Vorwort: Bulletin de l'ADIJ : un nouvel habit

Autor: Bovée, Jean-Paul

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Un nouvel habit	2
Télématicque douce et réseaux : deux expériences jurassiennes	3
Le multimédia : réalité et promesses	6
Rapport d'activité 1994	9
Programme d'activité 1995	13
Cours «Economie d'entrepreneur»	17
Communiqués	18



Jean-Paul Bovée,
Secrétaire
général
de l'ADIJ

Bulletin de l'ADIJ

Un nouvel habit

Le bulletin est l'un des piliers de notre association. Dans le cadre de la réflexion menée en vue de développer la promotion de cette dernière, notamment par la création d'un nouveau concept de communication, la Direction a décidé de revoir également la présentation et le graphisme de cette publication.

La haute tenue que l'on s'accorde à reconnaître à ce bulletin trimestriel en sortira encore renforcée, par l'utilisation d'un nouveau format (A 4 au lieu de A 5), et d'une maquette rénovée comprenant trois colonnes (contre deux auparavant) qui permettent une mise en page plus souple et plus dynamique, ainsi qu'une meilleure valorisation des articles et une plus forte mise en évidence des annonces publicitaires.

La création de cette nouvelle esthétique va de pair avec celle des documents promotionnels que l'ADIJ diffusera dès ce printemps. Ces deux études (document et maquette), réalisées par des graphistes professionnels, nous permettront de faire mieux connaître notre association, de promouvoir ses activités, de développer le sociétariat.

La création du journal sera comme par le passé réalisée dans nos bureaux, sur la base de la maquette livrée par le graphiste et au moyen d'un logiciel de mise en page performant (XPress), qui nous permet de livrer le bulletin sous forme de disquette à l'imprimerie. Une telle opération n'est toutefois pas simple ; elle nécessite un apprentissage des possibilités offertes par la maquette, raison du retard avec lequel vous avez reçu le numéro de mars, et qui ne se reproduira pas à l'avenir. Par ailleurs, nous sommes

conscients qu'il comporte quelques défauts de jeunesse, qui seront corrigés dès le prochain numéro. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous communiquer vos remarques ou critiques !

Nous espérons que, vous aimerez le nouvel habit des «Intérêts de nos régions», que vous le trouverez attrayant et que vous prendrez toujours le même plaisir à vous plonger dans les dossiers que cette revue vous propose.

Le numéro d'aujourd'hui comprend les premières contributions d'un dossier sur la télématique et le multimédia. Dans son article, Vincent Chappuis expose deux expériences jurassiennes en matière de réseaux. Pour rester dans le même domaine, nous avons également jugé particulièrement intéressant de faire figurer dans ce numéro un résumé du séminaire mis sur pied par la Commission informatique, qui s'est déroulé le 30 mars dernier, dans les locaux de l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier, en présence de plus de 70 personnes.

L'importance du sujet ne doit échapper à personne. Dans les années à venir, l'émergence et la diffusion des nouvelles techniques de communications pourront représenter un réel danger pour les régions périphériques telles que la nôtre, car elle pourront accentuer la concentration des centres de décisions dans des pôles déjà existants. Mais elle pourront également constituer une chance ; le développement du télétravail, par exemple, en favorisant l'implantation et la multiplication d'emplois du secteur tertiaire à haute valeur ajoutée, représentera, pour nous, un virage vital à ne pas rater.

Nous avons également intégré dans le présent bulletin les principaux éléments des documents de base adoptés par la dernière assemblée générale : le rapport d'activité 1994 et le programme 1995. Ces textes permettront aux membres de l'association de prendre connaissance des principaux axes autour desquels notre action s'articulera au cours des prochains mois.

Association pour la défense
des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand,
Delémont, Jean-Claude Crevoisier,
Moutier

Secrétaire général et rédacteur res-
ponsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction
des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,
2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax
032 93 41 39

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR
LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
66^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 40.-
Prix de ce numéro : Fr. 10.-